



COMMUNE DE CHAMPVENT

Dispense d'enquête

N° D-2022 / 07

Dans sa séance du 18 juillet 2022, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête :

Propriétaires : Muriel Baudraz et Reto Rijkeboer
Chemin de l'Alouette 6
1443 Essert-sous-Champvent

Nature des travaux : Transformation d'une salle de bain à l'étage avec création d'une ouverture en façade Nord

Situation : Chemin de l'Alouette 6
1443 Essert-sous-Champvent
Bâtiment eca No 1037

N° de parcelle : 3001

Dérogation : Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, dès le 27 juillet 2022.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité